

# *L'ECHO DU LIGNON*



**BULLETIN MUNICIPAL**

**SEPTEMBRE 2002 N° 3**

## SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 5 février 2002	pages 2, 3
* Réunion du 25 mars 2002	pages 4, 5, et 6
* Réunion du 23 mai 2002	pages 7 et 8
* Réunion de 25 juin 2002	pages 9 et 10
* Réunion du 25 juillet 2002	pages 11 et 12
Budget primitif 2002 : recettes de fonctionnement	page 13
Budget primitif 2002 : dépenses de fonctionnement	pages 14 et 15
Budget primitif 2002 : recettes d'investissement	page 16
Budget primitif 2002 : dépenses de fonctionnement	page 17
FNACA (Cet article aurait dû paraître dans le bulletin de janvier 2002)	pages 18 et 19
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS	page 20
LE CERTIFICAT D'ÉTUDE EN 1958	page 21
NOUVELLES LOCALES	page 22
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 23 et 24
MÉMENTO PRATIQUE	page 25
<b><u>Photo de couverture :</u></b> TARENTELLE le groupe de danseurs folkloriques avec leurs costumes de provinces de France.	

### **Au 1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :**

Anne Marie PISSOCHET, Andrée TALICHET, Michèle DESTRAS, Henriette GAGNIÈRE, Janine ULYSSE, Sylviane CAGNA, Nicole CHABRIER, Andrée BURNOD, Yvonne MERLE, Francine DUCHÉ.

### **Au 2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :**

Jean PISSOCHET, Bernard TALICHET, Pierre DESTRAS, Georges GAGNIÈRE, Georges ULYSSE, Alain CAGNA, Marc CHABRIER, Paul MERLE, Julien DUCHÉ.

**Absent sur la photo :** Yvon BURNOD.

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette période de reprise pour tous, enfants, adolescents, adultes permettez-moi de vous adresser tous mes encouragements pour vos activités, dans votre vie quotidienne.

En effet la gestion journalière de la Commune se réalise comme chez soi. Les services municipaux fonctionnent avant tout grâce à la conscience professionnelle des employés communaux. Leur activité journalière, souvent discrète, permet à la Commune de fonctionner pour le bien des administrés. Par ailleurs, à l'occasion de projets plus importants, le conseil municipal étudie, modifie, améliore et définit un choix qu'il estime judicieux pour la collectivité.

C'est ce qui a été réalisé pour le plateau sportif à proximité de l'École, les conseillers adultes et enfants ayant le souci d'une bonne implantation entre les diverses activités de ce secteur : foire, activités sportives de l'École, parking de l'École etc. Ce plateau sportif est à la disposition des enfants de l'École, des sportifs de tout âge en utilisation personnelle et responsable. Je forme le vœu que ces lieux soient respectés tant du point de vue des installations (sécurité, propreté, utilisation adaptée pour le basket, le volley, le hand, le roller etc.) que du point de vue des riverains (bruits intempestifs de toute nature.

Je souhaite revenir sur la collecte sélective des ordures ménagères, grâce aux caissettes jaunes. Le **SICTOM** (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) auquel la commune de Poncins adhère, est très satisfait dont la population trie les ordures recyclables dans la caissette jaune et il vous en remercie. Quelques améliorations peuvent être obtenues en « organisant » bien la caissette, en mettant bien ce qu'on appelle les « cartonnettes » (cartons provenant des nouilles, du riz, du dentifrice etc. D'avance, je vous remercie pour votre participation.

La photo de couverture représente **Tarentelle** notre groupe de danses folkloriques. A chaque nouveau bulletin, il sera présenté une association nouvelle.

Je renouvelle mon soutien pour la reprise de vos activités.

Le Maire

Julien Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS, le 7 février 2002

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 5 février 2002

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Etaient excusées Madame Michèle DUILLOIN et Madame Pascale LOCQUET.

Le Conseil Municipal :

**1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 19 décembre 2001.

**2° ETUDIE** l'échange de terrain avec Madame Annie PLANTARD-MOLLON, à savoir :

- Madame Annie PLANTARD-MOLLON cède à la commune une partie de la parcelle AH 5 (90 m<sup>2</sup>) afin de faciliter l'accès derrière la salle communale.
- La commune cède à Madame Annie PLANTARD-MOLLON la parcelle AH 89 (1012 m<sup>2</sup>) Madame PLANTARD versera à la commune une soulte de 9 600 Euros.

Le Conseil Municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, cet échange de terrain et **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents s'y rapportant, auprès de Maître CHATAGNON, Notaire à FEURS.

Les frais de notaire et de bornage seront payés par les deux parties.

**3° DÉCIDE**, à l'unanimité, de louer le nouveau photocopieur de l'école pour un loyer trimestriel de 313.09 € H.T. et pour une durée de 5 ans. Le coût de la maintenance s'élève, par volume de 20 000 copies, à 0,0136 € H.T.

**4° DÉCIDE**, à l'unanimité, d'acheter divers panneaux de signalisation concernant différents carrefours de la commune, à savoir :

- Vizézy
- Bruliolles
- Les Marronniers
- Vers le cimetière
- Vers la ferme PÉPIN
- 

Et **ACCEPTE** le devis de la D.D.E qui s'élève à 2 164,08 € H.T.

**5° ACCEPTE** le retrait de la commune de MONTVERDUN du SICTOM FOREZ NORD.

**6° DÉCIDE**, dans le cadre du contrat de rivière, d'étudier deux projets paysagers, à savoir :

- améliorer les berges du Lignon et aménager l'accueil touristique près du pont du Lignon,
- aménager l'emplacement de la station de Vizézy

**7° EST INFORMÉ** de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) 2002. Aucun projet ne sera présenté cette année.

**8° PREND CONNAISSANCE :**

- du courrier de Monsieur le Maire de NERVIEUX réclamant une participation de 426,86 € pour les frais de scolarité de l'enfant Théo VIAL. Le Conseil Municipal refuse cette participation. Cet élève ayant commencé sa scolarité au RPI NERVIEUX/MIZERIEUX, il peut la poursuivre sans que la commune d'origine (PONCINS) soit tenue de participer aux frais.
- Du résultat du concours "Fleurir la Loire"
- Du courrier de Monsieur VAILLANT, Président de l'Office de Tourisme. L'adhésion 2002 s'élève à 0.50 € par habitant.
- Du courrier de la Préfecture concernant les autorisations dérogatoires temporaires d'ouverture de débits de boissons dans les enceintes sportives.
- Du calendrier des appels à la générosité publique autorisés à l'échelon national pour l'année 2002.
- Du courrier de Monsieur LAPALLUS, Conseiller Général, concernant le désengagement de "LA POSTE" de plus en plus important, dû aux nouvelles directives européennes.
- Du compte-rendu de la visite des délégués départementaux de l'Education Nationale.
- Du faire-part de naissance d'Amélie RIEDEL, au foyer de Isabelle Duché et Heiko Riedel, et petite-fille de Monsieur le Maire et de Madame.
- Des comptes-rendus des divers travaux et diverses réunions.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 7 février 2002

Le Maire

J. DUCHÉ

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Monsieur Yann MÉRIGNEUX était absent excusé et avait donné pouvoir à Monsieur Julien DUCHÉ.

**Le Conseil Municipal :**

**1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 5 février 2002,

**2° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif 2001**, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	2 100 870,81 F	
Recettes de fonctionnement	1 949 518.84 F	
<b>Déficit</b>	<b>151 351.97 F</b>	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>+ 303 721.14 F soit 46 301.99 €</b>
Dépenses d'investissement	454 569.74 F	
Recettes d'investissement	294 323.17 F	
<b>Déficit</b>	<b>160 246.57 F</b>	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>- 120 796.44 F soit - 18 415.30 €</b>

Le compte administratif 2001 fait apparaître un excédent de 182 924.70 F soit 27 886.69 €

**3° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif assainissement 2001**, à savoir :

Dépenses d'exploitation	92 872.21 F	
Recettes d'exploitation	115 335.00 F	
<b>Excédent</b>	<b>21 462.79 F</b>	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>80 009.05 F soit 12 197.30 €</b>
Dépenses d'investissement	66 016.32 F	
Recettes d'investissement	52 000.00 F	
<b>Déficit</b>	<b>14 016.32 F</b>	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>53 659.01 F soit 8 180.26 €</b>

Le compte administratif assainissement 2001 fait apparaître un excédent total de : 133 668.06 F soit 20 377.56 €

**4° DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 18 416 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 27 886 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

**5° DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 8 180 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 12 197 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement.

**6° DECIDE**, à l'unanimité, d'augmenter de 4 % le taux des quatre taxes, à savoir :

- taxe d'habitation 6.86 au lieu de 6.60
- foncier bâti 9.26 au lieu de 8.90
- Foncier non bâti 31.58 au lieu de 30.37
- Taxe professionnelle 11.96 au lieu de 11.50

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	6.86	4 680 000	46 826 €
Foncier bâti	9.26	422 000	39 077 €
Foncier non bâti	31.58	79 200	25 011 €
Taxe professionnelle	11.96	221 200	26456 €
		<b>TOTAL</b>	<b>137 370 €</b>

**7° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 2002 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	338 786 €
Section d'investissement	142 440 €

**8° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2002 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	28 897 €
Section d'investissement	56 011 €

**9° FIXE**, à l'unanimité, la redevance des ordures ménagères à :

103 € (675.64 F) pour les ménages et les résidences secondaires
40 € (262.38 F) pour les personnes seules.

**10° ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	50 €
Amicale Boule	150 €
Anciens Prisonniers de Guerre	50 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	30 €
CFA Les Mouliniers	30 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Football Club de la Plaine	350 €
Fanfare	320 €
FNACA	80 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Jacky's Club – Club des Jeunes	150 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	15 €
Rats musqués	100 €
Sou de l'école	850 €
Classe de mer	1 100 €
Tennis Club Poncinois	150 €
USEP	80 €
Tarentelle	150 €
Transport Scolaire Feurs Rive Gauche	1 008 €
Radio Pythagore	15 €
Club Handisport	80 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Musicale Forézienne	200 €

Association Roannaise Pour l'Apprentissage	15 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	15 €
Lycée des Monts du Lyonnais	45 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
+ subvention exceptionnelle	80 €
Maison Familiale Rurale Montbrison	15 €
Association des Paralysés de France	50 €
Association "Croire que tout est possible	50 €

**11° RECONDUIT**, pour une année, du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 31 mars 2003, le prêt à usage à Monsieur Robert CHARRASSIN (parcelle AD 35 – Champ de Foire).

**12° ETUDIE et APPROUVE** le devis concernant l'aménagement d'un parking autour du plateau sportif. Ce devis établi par la D.D.E à FEURS s'élève à 2 946.44 € H.T. soit 3 523.94 € T.T.C.

**13° ACCEPTE**, à l'unanimité, le devis de JL RIVET concernant la fourniture et la pose de crochets de contrevent pour maintenir les volets de la mairie et de l'appartement. Ce devis s'élève à 568.10 € T.T.C.

**14° EST INFORMÉ** du courrier de la Préfecture concernant le refus de deux permis de construire, pour des parcelles situées aux Rôtis.

**15° PREND CONNAISSANCE :**

- du courrier de la D.D.E concernant 4 ouvrages situés sur la commune et pour lesquels quelques travaux d'entretien devraient être envisagés, à savoir :
  - ponceau de la Sciolet
  - ponceau de Bruliolles
  - pont du Lignon
  - pont du Vizézy
- du courrier des Bâtiments de France nous informant qu'une subvention éventuelle de 26 865 € sera inscrite pour la programmation 2003 du ministère de la Culture concernant les travaux de l'église.
- des courriers du Conseil Général :
  - informant de l'inscription du dossier de restauration de l'église sur la liste complémentaire 2002. Ce dossier concerne uniquement les travaux extérieurs.
  - Concernant des opérations décidées par l'Assemblée Départementale sur sa voirie 2002. Sur la commune, **RD 60** : amélioration de capacité - réseau d'intérêt général  
**RD 18** : réhabilitation des chaussées
- De la convention entre la commune de PONCINS et la commune de CLÉPPÉ concernant l'entretien d'une voie limitrophe
- De la fiche relais sur les assistantes maternelles.
- Du courrier de l'Inspection Académique informant de la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe.
- De la copie du courrier de Monsieur TARDY, Maire de LORETTE à Monsieur WEYNE demandant la réparation des outrages de Monsieur DUCARRE.
- Des remerciements de Monsieur Laurent FABIUS à tous les agents communaux pour la réussite remarquable du passage à l'Euro.
- Du faire-part de naissance de Léonore, 3<sup>ème</sup> enfant de Nadine et Armand MICHEL.
- Des différents comptes-rendus de réunions et de travaux.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 28 mars 2002

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 23 mai 2002

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame LOCQUET Pascale et Madame BOUCHET Séverine étaient absentes.

Le Conseil Municipal respecte une minute de silence en mémoire des conseillers municipaux de NANTERRE tués au cours d'une réunion du conseil municipal.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2002,

2° **DECIDE** de réaliser un emprunt de 46 000 € au Crédit Agricole. Cet emprunt sera fait sur une durée de 15 ans au taux de 5,55 %. L'échéance annuelle s'élèvera à 4 598.02 €,

3° **APPROUVE** les décisions modificatives suivantes :

➤ **BUDGET COMMUNAL**

- + 7 863 € compte 023
- 4 405 € compte 022 (dépenses imprévues)
- 458 € compte 61522 (entretien bâtiments)
- 2 000 € compte 61523 (entretien voies et réseaux)
- 1 000 € compte 6232 (fêtes et cérémonies)

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**, afin de régulariser une erreur dans le calcul des amortissements :

- + 237 € compte 68 (FD)
- + 237 € compte 70 (FR)
- + 237 € compte 28 (IR)
- - 237 € compte 13 (IR)

4° **APPROUVE** le devis de Monsieur LACONDEMINE relatif aux travaux d'amélioration du branchement d'eau au Lignon. Ce devis s'élève à 530.84 €,

5° **EST INFORMÉ** de l'augmentation des indemnités des adjoints à dater du 1<sup>er</sup> mars 2002. En raison des difficultés de trésorerie, les quatre adjoints décident à l'unanimité, de ne pas demander d'augmentation cette année. Celle-ci sera revue au budget 2003,

6° **APPROUVE** l'augmentation décidée par le SIEL concernant la redevance d'occupation du domaine public,

7° **ALLOUE** une somme de 1220 € au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice,

8° **PREND CONNAISSANCE** :

- Du courrier de Madame Monique SINARDET, enseignante, informant de son départ de la commune. Le logement de fonction qu'elle occupe au-dessus de la mairie sera libre à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2002,

- Du courrier de Madame Marielle CHASSELIN, Directrice du camp de vacances, demandant l'autorisation d'utiliser les installations municipales (terrain de sport, salle des loisirs, salle communale, cantine, préau..., en vue d'organiser le camp de vacances de PONCINS, du 8 au 26 juillet et recherchant un potager dans le cadre d'un camp intitulé "Les Petits Gourmands".
- Des demandes de subventions de :
  - MRJC de FEURS (échange avec le MAROC)
  - CEDO de GRAMMOND (échange avec le SÉNÉGAL)

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à ces demandes;

- Du courrier d'EDF GDF concernant l'amélioration de la qualité des travaux sur la voirie,
- Du courrier de la Sous-Préfecture présentant la semaine de la sécurité routière (24 au 30 juin). Une chaîne de 75 personnes représentant les 75 morts sur les routes de la Loire sera constituée par les enfants et les adultes disponibles, le lundi 24 juin 2002 à 12 heures,
- Du courrier de Monsieur et Madame FOUILLOUSE de "Goincet" informant le Conseil Municipal que des feux de déchets (plastiques, herbe...,) occasionnent d'importants désagréments pour les riverains,
- Du courrier de la Préfecture de la Loire relatif à la protection contre les incendies de forêts,
- Du compte-rendu de l'assemblée Générale de l'Office de Tourisme de FEURS,
- De la venue de Monsieur Pascal CLÉMENT, le mercredi 29 mai à 14 h 30, salle Charles Beauverie,
- De la demande de la Croix-Rouge pour quêter sur la voie publique le dimanche 9 juin (entrée et sortie bureau de vote). Le Conseil Municipal refuse.
- De l'assemblée générale du Comité Départemental du tourisme, le lundi 17 juin 2002 à 14 h 30 au Forum du Technopole. Le Conseil Municipal sera représenté par Y. MÉRIGNEUX,
- De la journée de l'ombre du club de pêche sportive FOREZ VELAY, le samedi 7 septembre 2002,
- Du dossier du plan d'épandage de l'exploitation de Madame Chantal CITERNE. Le Conseil Municipal donne un avis favorable après l'étude de ce dossier par Messieurs FOYATIER Bernard et SIMON Adrien,
- Du courrier de Madame Yvonne TRAMACERE et de Madame VIRICEL Murielle demandant un emploi d'agent administratif,

#### 9° EST INFORMÉ :

- De divers remerciements :
  - Roland CHARLES (Colis de Noël)
  - Bernadette DEBROSSE (fleurs décès de sa maman)
  - Agathe THIOLLIER (subvention)
- Du faire-part de naissance de MARION, au foyer de Nathalie et Stéphane ROUX et petite-fille de Monsieur et Madame Bernard FOYATIER,
- Du faire-part de mariage de Christelle FOYATIER et Eric MICHAUD,
- Des différents comptes rendus de travaux et de réunions.

Pour extrait certifié conforme,  
A PONCINS, le 27 mai 2002

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

CANTON DE FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS, le 27 juin 2002

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 25 juin 2002

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Madame LOCQUET Pascale, Madame PERRAT Marthe et Monsieur MERIGNEUX Yann étaient absents excusés.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

**1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 23 mai 2002,

**2° APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion de la commune et le compte de gestion de l'assainissement établis par Monsieur PACAUD, Percepteur.

**3° DECIDE**, suite au départ de Mademoiselle Laurianne RIVET, de louer l'appartement qu'elle occupait à Monsieur Emmanuel CITERNE, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002,

**4° FIXE** le loyer de l'appartement situé au-dessus de la mairie à 420 €. Cet appartement sera libre au 1<sup>er</sup> septembre 2002.

**5° PREND CONNAISSANCE :**

- du rapport annuel établi par la D.D.A.S.S. concernant le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. Ce rapport peut être consulté en mairie.
- du courrier de la Direction des Services fiscaux de la Loire concernant les exonérations des taxes. (Le conseil municipal a déjà délibéré dans ce sens),
- du courrier du Conseil Général concernant les subventions (programme 2003) pour la voirie communale et rurale, les petites opérations de sécurité, les requalifications des traversées d'agglomérations, les murs de soutènement et les ponceaux. Le Conseil Municipal ne donne pas suite pour cette année.
- du montant de la subvention accordée par le Conseil Général pour le parking du plateau sportif qui s'élève à 1 621 €. Les travaux devraient commencer le 8 juillet 2002,

- de la circulaire préfectorale sur la campagne de prévention et d'information sur les dangers de la baignade en piscines privées ou autres points d'eau,
- des dates des soldes d'été fixées du mercredi 3 juillet au mardi 13 août 2002 pour le département de la Loire,
- du courrier de Monsieur GUICHARD (Goincet) concernant les nuisances occasionnées par les poulaillers de Monsieur PICOLET,
- du courrier de Madame COUTURIER (Les Rôtis) concernant des feux sauvages dans les bois de Madame GUERIN. Il est rappelé qu'il est totalement interdit de faire des feux sauvages et de saccager une propriété privée.

**6° EST INFORMÉ :**

- du courrier de Monsieur et Madame PERRILLAT-CHARLAZ renonçant à l'achat d'une propriété située à Goincet,
- de la réunion sur le nouveau code des marchés publics, le jeudi 4 juillet à 17 h 30, à la mairie de FEURS, avec Monsieur le Percepteur,
- de l'invitation à l'occasion de la fête patronale de MORNAND et de POUILLY, le dimanche 7 juillet 2002,
- des remerciements et de l'invitation du tennis Club de CLÉPPÉ, le samedi 29 juin à 19 heures à la salle des fêtes de CLÉPPÉ,
- de l'invitation du Conseil Général pour l'inauguration de l'été musical, le jeudi 4 juillet à 21 h à l'église de ST GERMAIN-LAVAL,
- des remerciements de l'USEP et de la l'Amicale Classe 64 pour l'attribution de la subvention,
- des différents comptes rendus de travaux et de réunions.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 27 juin 2002

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

CANTON DE FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS, le 26 juillet 2002

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 25 juillet 2002

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Madame PERRAT Marthe, Monsieur DELORME Christian qui avait donné pouvoir à Monsieur Julien DUCHÉ, Monsieur CHAUVE Jean-François et Monsieur BRUNON Michel étaient absents excusés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2002,

**2° PREND CONNAISSANCE :**

- de deux demandes pour la location du logement situé au-dessus de la mairie et :
- **DÉCIDE**, à l'unanimité d'attribuer ce logement à Monsieur DUPERRON Dominique et Mademoiselle BRUYERE Véronique, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2002,

**3° PREND CONNAISSANCE :**

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable au titre de l'exercice 2001, établi par la D.D.A.F.
- du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets pour l'année 2001.
- Ce rapport peut être consulté en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

**4° ÉTUDIE :**

- la mise en conformité des parcelles constructibles AC 67 et AC 68 à Rampeau, près du cimetière, (eau, assainissement, électricité...) et :
- **DÉCIDE** de ne pas donner suite dans l'immédiat,

#### **5° ÉTUDIE :**

- la PVNR (Participation pour Voies Nouvelles et Réseaux) et **DÉCIDE** de revoir cette PVNR lors d'une prochaine réunion du conseil municipal,

#### **6° PREND CONNAISSANCE :**

- du courrier de Madame DUPERRON, Présidente du Comité des Fêtes, sollicitant la mise à disposition des salles communales et l'autorisation d'installer chapiteaux, podium... à l'occasion de la fête patronale,

#### **7° EST INFORMÉ :**

- du concours de boules inter municipalités à STE FOY le samedi 7 septembre 2002,
- du ramassage des textiles par l'Association des Paralysés de France, le samedi 21 septembre 2002,
- de la mise en place par le SICMMAT, le week-end du 19-20 octobre 2002, à la ferme Seigne de PANISSIERES d'une exposition intitulée : "le livre, son illustration, sa fabrication",
- d'un réunion d'information suite à l'enquête multimédia, le mercredi 11 septembre 2002 à 18 heures à la mairie,
- des courriers de Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE, concernant l'élection du Conseil d'Administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la pétition du comité de défense des communes,
- du courrier de Monsieur Jean AUROUX relatif à l'Association ARCADIA et la mairie de ROANNE,
- de la lettre de la CGT de la poste concernant la fermeture de certains bureaux pendant les vacances,
- des invitations au vin d'honneur à la fête patronale de CHAMBÉON et de ST ETIENNE-LE-MOLARD, le dimanche 4 août,
- des différents comptes rendus de travaux et de réunions.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 26 juillet 2002

Le Maire

J. Duché

**B.P. 2002**

**Section de Fonctionnement**

**Recettes**

		Prévu 2001	Réalisé en F	Réalisé en €	Prévu 2002
70311	Concessions dans les cimetières	5000.00			
70312	Redevances taxes funéraires	2000.00	7 200.00	1 097.63	500.00
70323	Redevance occupation domaine public		1 143.96	174.40	170.00
7035	Droits de chasse et pêche	1000.00	1 130.78	172.39	170.00
70388	Autres redevances et recettes				
70611	Redevances ordures ménagères	210000.00	210 160.00	32 038.69	32 000.00
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA				
7083	Locations diverses : Salle Communale	12000.00	16 772.60	2 556.97	1 310.00
	<b>70 Vente de produits</b>	<b>230000.00</b>	<b>236 407.34</b>	<b>36 040.08</b>	<b>34 150.00</b>
7311	Contributions directes	840000.00	825 866.00	125 902.46	137 384.00
7323	Etat/compens. taxe prof.				
7324	Etat/compens. exonér. de TF				
7325	Etat/compens. exonér. de TH				
7336	Droits de place	500.00	750.00	114.34	110.00
7361	Droits licence débits de boisson	490.00	490.00	74.70	75.00
7363	Impôts sur les spectacles	110.00	126.67	19.31	20.00
73811	Taxe add. droits de mutation	10000.00	48 919.88	7 457.79	4 561.00
7382	Permis de chasser	1000.00			
	<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>852100.00</b>	<b>876152.55</b>	<b>133568.60</b>	<b>142 150.00</b>
7411	Dotation forfaitaire	495442.00	495 442.00	75 529.65	78 062.00
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	48000.00	53 174.00	8 106.32	7 000.00
74126	Dot. progression minimale				
742	Dotations élus locaux	13000.00	13 686.00	2 086.42	2 086.00
745	DSI (Indemnité logement instituteurs)	15000.00	15 456.00	2 356.25	2 360.00
7478	Autres organismes		281.27	42.88	
7473	Subv. Département	3000.00	1 277.27	194.72	
74831	Attribution du FNTP	6558.00	13 450.00	2 050.44	
74831	Attribution du FDTP		11 784.00	1 796.46	2 050.00
74833	Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle	62000.00	62 573.00	9 539.19	9 699.00
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière	6000.00	6 583.00	1 003.57	523.00
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	23000.00	23 767.00	3 623.26	4 420.00
7488	Autres attributions et participations				
	<b>74 Dotations, subventions</b>	<b>672000.00</b>	<b>697 473.54</b>	<b>106 329.16</b>	<b>106 200.00</b>
752	Revenus des immeubles	64000.00	67 303.00	10 260.28	10 000.00
758	Produits divers de gestion courante		4 239.42	646.30	1000
	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>64000.00</b>	<b>71 542.42</b>	<b>10 906.58</b>	<b>11 000.00</b>
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	43000.00	59 355.97	9 048.76	6 800.00
6459	Remboursement sur charges de Sécu.				
	<b>013 Atténuations de charge</b>	<b>43000.00</b>	<b>59 355.97</b>	<b>9 048.76</b>	<b>6 800.00</b>
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)	3000.00	2 000.00	304.90	300.00
778	Autres produits exceptionnels	2828.00	6587.02	1004.18	700.00
775	Vente terrain				9600.00
	<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>5828.00</b>	<b>8 587.02</b>	<b>1 309.08</b>	<b>10 600.00</b>
2	Excédent antérieur reporté Fonct.				
	<b>002 Excédent antérieur reporté Fonct.</b>	<b>455072.00</b>			<b>27 886.00</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2322000.00</b>	<b>1 949 518.84</b>	<b>297 202.26</b>	<b>338 786.00</b>

**B.P. 2002****Section de Fonctionnement****Dépenses**

		Prévu 2001	Réalisé en F	Réalisé en €	Prévu 2002
60221	Combustibles et carburants				
60222	Produits d'entretien	3 000.00	3 527.62	537.78	500.00
60611	Eau et assainissement	3 000.00	3 591.83	547.57	600.00
60612	Energie-électricité	140 000.00	111 525.39	17 001.94	18000.00
60621	Combustibles	8 000.00	4 545.87	693.01	700.00
60622	Carburants	3 000.00	792.55	120.82	150.00
60631	Fournitures d'entretien	12 000.00	5 054.45	770.55	800.00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000.00	13 294.97	2 026.81	2500.00
60633	Fournitures de voirie	1 000.00			
60636	Vêtements de travail	2 000.00	1 298.00	197.88	300.00
6064	Fournitures administratives	16 000.00	13 233.28	2 017.40	2000.00
6067	Fournitures scolaires	33 000.00	33 103.95	5 046.66	4000.00
61521	Entretien de terrain	15 000.00	3 845.33	586.22	1000.00
61522	Entretien de bâtiments	43 000.00	45 365.45	6 915.92	6542.00
61523	Entretien de voies et réseaux	70 000.00	52 032.05	7 932.23	6000.00
61551	Entretien matériel roulant	15 000.00	4 565.16	695.95	1000.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000.00	5 574.91	849.89	1000.00
6156	Maintenance	30 000.00	14 870.50	2 266.99	4000.00
616	Primes d'assurance	25 000.00	25 132.09	3 831.36	4000.00
6182	Documentation générale et technique	2 000.00	1 889.00	287.98	300.00
6184	Versements à des organismes de formation		1 200.00	182.94	200.00
6225	Indemnités comptable et régisseur	3 000.00	4 867.52	742.05	400.00
6226	Honoraires	5 000.00			1000.00
6231	Annonces et insertions	10 000.00	12 398.64	1 890.16	2000.00
6232	Fêtes et cérémonies	40 000.00	52 482.93	8 000.97	6000.00
6247	Transports collectifs	4 000.00	2 810.00	428.38	500.00
6261	Frais d'affranchissement	5 000.00	3 279.00	499.88	600.00
6262	Frais de télécommunication	10 000.00	9 690.00	1 477.23	1600.00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000.00	510.00	77.75	150.00
6288	Autres services	1 000.00			
63512	Taxes foncières	7 000.00	5 978.00	911.34	1000.00
6353	Impôts indirects	1 000.00	751.00	114.49	200.00
6354	Droits d'enregistrement	2 000.00			
6358	Autres droits				
637	Autres impôts et taxes				
<b>14</b>	<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>550 000.00</b>	<b>437 209.49</b>	<b>66652.15</b>	<b>67 042.00</b>

6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	8000.00	7987.85	1 217.74	1500
6411	Rémunération principale PT	449000.00	450017.60	68 604.74	74500
6413	Rémunération principale PNT	70000.00	66877.20	10 195.36	11000
6451	Cotisations à l'URSSAF	80000.00	76283.93	11 629.41	12000
6452	Cotisations aux mutuelles				
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	120000.00	122488.60	18 673.27	20000
6454	Cotisations ASSEDIC	5000.00	3878.00	591.20	600
6455	Cotisations Assurances Personnel	27000.00	26271.00	4 004.99	5000
6456	Cotisations FNC Supplément Familial				
6475	Médecine du travail	1000.00	1908.77	290.99	400
	<b>012 Charges de personnel</b>	<b>760000.00</b>	<b>755712.95</b>	<b>115 207.70</b>	<b>125 000.00</b>
6531	Indemnités élus	140000.00	148380.05	22 620.39	24 000.00
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	15000.00	11870.01	1 809.57	2 000.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables				
6552	Aide sociale du Département				
6553	Service d'incendie	72455.00	72455.00	11 045.69	12 741.00
6554	Contribution orga. regroupés (SICTOM, SICMMAT)	235000.00	229354.64	34 964.89	35 300.00
6555	Contributions au CNFPT				
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Equa, Forez)	31445.00	5207.11	793.82	959.00
652	Subvention assainissement M 49				
65736	Subvention CCAS	100.00	100.00	15.24	20.00
65748	Autres organismes droit privé	40000.00	37600.00	5 732.08	6 780.00
658	Charges subvention gestion courante		670.00	102.14	200.00
	<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>534000.00</b>	<b>505636.81</b>	<b>77 083.82</b>	<b>82 000.00</b>
6611	Intérêts des emprunts, dettes	210000.00	187648.39	28 606.81	23 000.00
668	Autres charges financières	222520.00	212513.17	32397.42	
	<b>66 Charges financières</b>	<b>432520.00</b>	<b>400161.56</b>	<b>61 004.23</b>	<b>23 000.00</b>
6714	Bourses et prix	3000.00	2150.00	327.77	400.00
6718	Autres charges exceptionnelles	1000.00			
673	Titres annulés (exercice antérieur)				
675	Valeur comptable immobilisations cédées				8000.00
678	Autres charges exceptionnelles				
	<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>4000.00</b>	<b>2150.00</b>	<b>327.77</b>	<b>8 400.00</b>
	<b>022 Dépenses imprévues fonctionnement</b>	<b>38865.00</b>			
	<b>006 Autofinancement complémentaire</b>	<b>2615.00</b>			<b>33 344.00</b>
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>2322000.00</b>	<b>2100870.81</b>	<b>320 275.67</b>	<b>338 786.00</b>
					<b>15</b>

Budget Primitif		2002	Investissements	Recettes		Réalisé en F		Réalisé en €	Prévu 2002
Programme	Article	Objet		Prévu 2001					
	1	Solde d'exécution d'investissement reporté		39450.00					
	1325	Opérations d'ordre budgétaire							
79		Travaux appartement							
	1323	Subvention Voirie		25 855.00					3 941.00
	1383	Subvention Lignon		140 000.00					6341.00
	1641	Emprunts en unités monétaires		300 000.00					
	16412	Emprunts en unité monétaire franc			212513.17		32397.42		45 734.00
	16412	Réaménagement de prêt							
	165	Dépôts et cautions (appartements)			2 250.00		343.01		350.00
	1068	Affectation des résultats							18416.00
	10221	DGE Informatique							
	10222	Fonds de Compensation TVA		79 560.00	79 560.00		12 128.84		13 056.00
	21	Virement de la section de fonctionnement		427 655.00					33 344.00
	1383	Plateau sportif							21 121.00
	2111	Terrain							8000.00
		<b>Total</b>		<b>1012520.00</b>	<b>294 323.17</b>		<b>44 869.27</b>		<b>150 303.00</b>



# FNACA

## Activité 2001

Cette année encore, le bureau du comité local de la FNACA souhaite porter à la connaissance de tous son activité annuelle car un ancien combattant se bat pour la réparation mais aussi pour le souvenir et se souvenir c'est agir.

### C'est agir :

- ❖ Au niveau de toutes les commémorations officielles concernant les trois générations du feu.
- ❖ Au niveau moral et matériel dans les moments difficiles vécus par les membres et leurs ayants droits : dépendance, veuvage, succession, aides diverses ...
- ❖ Au niveau de l'aide à la reconnaissance des droits individuels de chacun des membres du comité : attribution du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN), de la carte du combattant et du versement de la retraite à partir de 65 ans (2 demandes de paiement à PONCINS cette année)
- ❖ Au niveau de toutes les actions à mener pour l'obtention des droits des adhérents par des lettres aux autorités, des pétitions à nos gouvernants pour leur rappeler leurs engagements pris ... en période électorale !

Comme tous les comités, celui, de PONCINS vit par ses adhérents, pour ses adhérents et par ses ressources indispensables au bon fonctionnement de toute association.

Les activités du comité ont été de deux ordres :

1. Les activités strictement poncinoises
2. Les activités hors de la commune avec la participation aux diverses réunions, au congrès départemental, aux inaugurations et hélas, à l'accompagnement de copains à leur dernière demeure.

### Activités poncinoises :

- ❖ 18 mars 2001 : repas des membres du comité et de leurs conjoints chez Béatrice le cordon bleu local avec 21 participants pour 14 adhérents au comité.
- ❖ 19 mars 2001 : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie avec remise du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN) à Roger BAJEK et de la croix de combattant à Henri DUTEL.
- ❖ 1<sup>er</sup> mai 2001 : traditionnel concours de boule lyonnaise à la mémoire de René COUZON et Marc ROUCHON. Pour la petite histoire, cette année a vu la victoire de quatre anciens d'AFN du comité de PANISSIÈRES.
- ❖ 22 août 2001 : la rencontre inter comités avec BALBIGNY, PANISSIÈRES et PONCINS a connu le même succès que les précédentes avec le règne total de l'amitié et la camaraderie pour cette journée de détente favorisée par un temps superbe. Pour la première fois, cette année, cette rencontre s'est déroulée un jour de semaine. Il sera de même en 2002.

Au titre de ses activités poncinoises, le comité a adressé 3 lettres d'information à ses adhérents, lettres également destinées à connaître l'avis de ces derniers sur des manifestations envisagées.

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 24 octobre a proposé que soit étudiée la faisabilité d'un concours de belote. La seule ressource actuelle provient du concours de

boules du 1<sup>er</sup> mai. La recette est assez limitée. Bien sur, si le principe est acquis, il faut, au préalable, recenser les aides effectives pour cette organisation. Le bureau réfléchit à cette éventualité et sera probablement amené à consulter tous ses adhérents.

Au niveau des finances, le trésorier Pierre SALOT a néanmoins présenté une situation positive. A noter que cette année, le comité a le plaisir d'accueillir 2 membres supplémentaires : René REYNAUD, le représentant de la municipalité et Georges THIVOLET.

### Activités hors commune :

- ❖ Le 20 janvier 2001, notre comité était bien représenté, avec son drapeau en tête, pour l'inauguration du mémorial départemental à ST ETIENNE, place Fourneyron et sur lequel figurent les noms de nos deux camarades poncinois morts pour la France, René COUZON et Marc ROUCHON, parmi les 230 morts ligériens de cette guerre.
- ❖ Le 20 mai le congrès de FIRMINY, en présence du président national, Wladyslas MAREK, revêtait une importance particulière avec l'annonce d'un TGV spécial pour PARIS, pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire, le 19 mars 2002, du cessez le feu en Algérie. A ce congrès départemental, ont été évoquées les réalisations peu nombreuses, et surtout les revendications et promesses non tenues, notamment la reconnaissance très officielle du 19 mars 1962. Certes on constate une avancée sur cette question, avec le dépôt d'une proposition de loi dans ce sens. Mais cette « proposition » doit être transformée en « projet de loi » par le gouvernement si l'on veut espérer un vote pas trop éloigné du parlement.
- ❖ Le bureau poncinois a également assisté aux réunions du comité départemental à VEAUCHE et BOËN et celle du secteur de MONTBRISON à BALBIGNY. Beaucoup d'informations ont été recueillies et rétransmises aux adhérents lors de l'assemblée générale du 24 octobre. Le comité local remercie bien sincèrement le conseil municipal et Monsieur le Maire pour la subvention exceptionnelle accordée pour l'achat de notre nouveau drapeau. A ce jour, le drapeau neuf, est sorti 3 fois :
  - Le 28 septembre pour les obsèques du regretté président du comité de MONTVERDUN, Monsieur Jean Pierre DAMAS.
  - Le 10 novembre, toujours à MONTVERDUN pour l'inauguration d'une place du 19 mars 1962.
  - Le 11 novembre à PONCINS pour la commémoration de l'Armistice de 1918.

Le bureau du comité poncinois reste sans changement (voir l'écho du Lignon de janvier 2000). Pour toute demande d'information s'adresser à :

Henri	DUTEL	Président	La Roche	Tél : 04.77.27.84.05
Pierre	SALOT	Trésorier	Les Bruyères	Tél : 04.77.27.84.29
Francisque	DUCHÉ	Secrétaire	Les Loyes	Tél : 04.77.27.83.63

Bonne année 2002 à tous les poncinois.

Le Président

Henri DUTEL

## SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS

C'est sous le soleil que nous avons terminé l'année scolaire avec un goûter qui a eu lieu le jeudi 4 juillet après la classe. C'est là, que les parents d'élèves ont pu assister aux diverses scènes de théâtre, chansons, sketches appris en classe.

Merci aux enseignants qui en font de vrais « artistes ». Ce jour-là, en raison de leur départ, Mesdames Rochette et Sinardet ont reçu un bouquet de la part de leurs élèves.

A la rentrée se septembre, l'École va fonctionner avec 4 classes en raison d'un manque d'élèves et nous allons accueillir une nouvelle institutrice, à la place de Madame Sinardet qui part en Ardèche.

Le bilan moral est positif, merci à Mesdames Talichet, Vallet, Boullier, Pénicaut, Dussupt, Karsenti, Grange et à Messieurs Ducreux et Goutte qui m'ont secondés.

Le bilan financier est également positif :

➤	Marché de Noël	:	25.11.01	:	14 400 F de bénéfice	2 195.27 €
➤	Loto	:	27.01.02	:	05 000 F de bénéfice	0 762.25 €
➤	Soirée familiale	:	16.03.03	:	01 300 F de bénéfice	0 200.00 €
➤	Foire aux cerises Bal Folk	:	01.06.02	:	16 000 F de bénéfice	2 439.18 €

Le Sou de l'École a financé :

- La totalité des séances cinéma pour Noël, des sorties théâtre à Nervieux, et visites des Pompiers pour la maternelle.
- En partie le voyage à Annonay des CP, CE1, CE2 fait sur 2 jours.
- En partie la classe de mer à Sanary pour les CM1, CM2 sur 1 semaine.

Pour dire au revoir et bonne réussite aux 10 CM2 qui partent en 6<sup>ème</sup> à la rentrée, le Sou de l'École leur a offert un baptême de l'air le 19 juin.

Rappel pour les futurs parents d'élèves de PONCINS :

Le sou de l'École est une association ouverte à tous (parents d'élèves, amis de l'École etc....).

Son assemblée générale se déroule au cours du mois de septembre. Pour faire partie de l'Association, il faut s'acquitter d'une cotisation ( 60 F l'année dernière) et qui donne droit à des réductions sur les activités proposées.

La cantine :

Le montant du ticket de cantine s'élève à 2.40 € pour les élèves et à 3.50 € pour les adultes. Le solde cantine est positif. C'est Bernadette Debrosse qui avec l'aide de Christine Brunon et Evelyne Dupuis (suivant les jours) accueille une moyenne de 32 élèves.

Merci à tous ceux qui offrent leur participation au Sou de l'École.

**Rendez-vous pour l'Assemblée générale.**

**Evelyne Duillon**

## LE CERTIFICAT D'ÉTUDE

Pour certains d'entre nous, l'année 1958 a été celle du certificat de fin d'étude primaire. Durant toute l'année scolaire notre instituteur avait essayé de nous instruire au maximum, nous les 6 gamins arrivés à 14 ans en fin d'étude primaire.

Dans les derniers mois, les dictées, calculs, calcul mental, rédactions, histoire, géographie, instruction civique et autres matières se multipliaient. Suivant la logique, certains à bout de souffle ne pouvaient plus suivre le rythme et rêvaient en regardant par les fenêtres qui donnaient sur le jardin, où les oiseaux, libres eux, s'en donnaient à cœur joie.

Notre maître prit la décision de ne présenter que 3 d'entre nous (les 3 meilleurs) à l'examen du certificat. Un élève contestant la décision, décida de se présenter tout de même en candidat libre.

Les épreuves du certificat se déroulaient à Boën, chef-lieu du canton auquel Poncins appartenait jadis. Et le jour « J » c'est emmenés par notre maître, dans sa voiture (une frégate) que les 3 meilleurs élèves de cette promotion 58 se retrouvèrent à Boën, et à vélo que le candidat libre arriva sur le lieu de l'examen.

Le matin fut consacré aux épreuves écrites ; au niveau où nous étions, ce fut sans difficulté, et toutes les copies furent rendues avant le temps réglementaire. Après le repas, nous avons subi les épreuves orales, ce fut moins facile que le matin, un peu impressionnés par ces messieurs qui nous posaient des questions qu'ils étaient souvent les seuls à connaître les réponses. Dans l'ensemble ça ne s'était pas trop mal passé et surtout ce fut rapide.

Après un moment à attendre dans la cour de l'École, c'est avec confiance que nous attendons les résultats. Le 1<sup>er</sup> du canton est appelé, suivi de la remise du diplôme, des félicitations et puis d'autres en espérant que le prochain serait l'un d'entre nous. Un espoir tout de même lorsque le candidat libre fut appelé. Vint la fin de la proclamation des résultats, et nous les 3 meilleurs élèves de l'École et d'autres aussi tout aussi malchanceux restions sur le carreau, la tête vide, mais c'était probablement une erreur. Entre temps, notre instituteur est allé aux nouvelles et arrive la pipe dans une mâchoire tétanisée.

On croit comprendre car il s'exprime sans lâcher sa fameuse pipe que ce serait à cause de la dictée, entre 10 et 15 points de perdus donc une note éliminatoire. Il faut dire que certaines fautes ne comptaient que pour  $\frac{1}{4}$ , voire pour un  $\frac{1}{2}$  point, c'est que nous avions dû y mettre tout notre cœur pour en arriver là.

Le moteur de la frégate a fait tout ce qu'il pouvait pour écourter le temps du retour, sans un mot, la pipe toujours coincée entre les dents ; sur sa lancée, notre instituteur en oublia de déposer le candidat malheureux de Villedieu qui dut remonter chez lui à pied. Quelques jours après, c'est profil bas qu'il fallut pour la dernière fois retourner à l'École pour rendre les livres.

Pour la fête de l'École, seul le candidat libre a reçu un dictionnaire.

Un ancien élève

## NOUVELLES LOCALES

### FÊTE DES MÈRES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le dimanche 26 mai dernier, le Conseil municipal et le CCAS avaient le plaisir d'honorer à la Salle Communale 10 nouvelles mamans, depuis la Fête des Mères 2001 et d'offrir à chacune d'entre elles une plante fleurie. Ont été accueillis :

03.07.2001	Lucie-Line	SAPY	M. et Mme	Christophe	SAPY	Les Baraques du Lignon
14.07.2001	Wendy	MOLLON	Mme	Marie-Thérèse	MOLLON	Le Bourg
16.09.2001	Jean	MARNAT	M. et Mme	Frédéric	MARNAT	La Croix Blanche
27.01.2002	Laurie	GUILLARME	M. et Mme	Ludovic	GUILLARME	Bruliolles
05.02.2002	Kylian	MASSON	M. et Mme	Christophe	MASSON	Les Rôtis
22.02.2002	Solène	GOUTTE	M. et Mme	Pascal	GOUTTE	Rampeau
25.02.2002	Léonore	MICHEL	M. et Mme	Armand	MICHEL	Bruliolles
22.04.2002	Louis	DUBOEUF	M. et Mme	Vincent	DUBOEUF	La Croix Blanche
01.05.2002	Zoé	GAGNIÈRE	Christophe	GAGNIÈRE et	Agnès RIVET	Bruliolles
21.05.2002	Kathleen	BÉAL	Franck	BÉAL et	Emilie CADENAS	Le Bourg

Nous avons également invité à l'occasion de cette manifestation les nouveaux habitants de Poncins :

M. et Mme	LETIÉVANT	François	Le Champ de Foire
M. et Mme	DUBOEUF	Vincent	La Croix Blanche
M. et Mme	MASSON	Christophe	Les Rôtis
M. et Mme	MARNAT	Frédéric	La Croix Blanche
Mme	DUMAS	Véronique	Le Bourg
Mme	MONTEL	Louise	La Croix Blanche
M. et Mme	FOUILLOUSE	Serge	Goincet
M.	DUFOUR	Alain	Le Bourg
M. et Mme	FERRÉ	Dominique	Les Rôtis
M. et Mme	JACQUEMONT	Stéphane	Le Bourg

### DÉPARTS EN 6<sup>ème</sup> :

En cette fin d'année scolaire, M. le Maire et M. CHEBANCE Directeur de l'École et 1<sup>er</sup> Adjoint, ont eu le plaisir d'offrir, au nom de la Commune, un atlas (Grand Livre du Monde), et un dictionnaire, aux élèves qui ont achevé leur scolarité à l'École de Poncins.

Ont été récompensés :

Camille POYADE, Justine PÉNICAUT, Séverine DELORME, Sarah PONTILLE, Coralie DELORME, Sylvain CELLE, Kévin GRANGE, Thibaut AFONSECA, Damien BRUEL, Charles CARRIER.

Nous leur souhaitons à tous, chance et réussite au Collège !

### LÂCHER DE BALLONNETS POUR LE 14 JUILLET :

Certains ballonnetts lâchés le 14 juillet sont revenus, nous ferons paraître les résultats dans le prochain bulletin.

## SAVEZ VOUS QUE ?

### **Bruits de voisinage**

L'article 7 de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ❖ Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
- ❖ Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- ❖ Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H

Nous adressons toutes nos félicitations à ceux qui grâce à leurs efforts, ont réussi à obtenir le baccalauréat, le Brevet des Collèges ou tout autre diplôme.

Nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre vos progrès.

**La benne à verre a été enlevée, il faut mettre toutes vos bouteilles dans la caissette jaune!**

**Pour tout projet de construction, de rénovation, de piscine, de clôture, d'alignement, renseignez-vous à la Mairie !**

### Calendrier des vacances scolaires de l'année 2002/2003

Vacances scolaires Calendrier national		Semaine 4 jours
Lundi 2 septembre 2002	Rentrée enseignants	Mardi 27 août 2002
Mardi 3 septembre 2002	Rentrée élèves	Mercredi 28 août 2002
Mercredi 23 octobre 2002	Toussaint	Mercredi 23 octobre 2002
Lundi 4 novembre 2002		Lundi 4 novembre 2002
Samedi 21 décembre 2002	Noël	Samedi 21 décembre 2002
Lundi 6 janvier 2003		Lundi 6 janvier 2003
Samedi 22 février 2002	Hiver	Vendredi 21 février 2003
Lundi 10 mars 2003		Mercredi 5 mars 2003
Samedi 19 avril 2003	Printemps	Vendredi 18 avril 2003
Lundi 5 mai 2003		Lundi 5 mai 2003
Samedi 28 juin 2003	Été	Vendredi 4 juillet 2003

#### Week-end du 8 mai :

Les classes seront en congé du mercredi 7 mai (après la classe) au lundi 12 mai 2003 (cours du vendredi 9 mai, récupération le mercredi 7 mai 2003).

#### Week-end de l'Ascension :

Les classes seront en congé du mercredi 28 mai (après la classe) au lundi 2 juin 2003 (cours du vendredi 30 mai, récupération le mercredi 28 mai 2003).

#### Tarifs de location de la Salle Communale :

Habitants de la commune	122 € ( 800.27 F)
Extérieurs à la commune	200 € ( 1311.91 F)
Vin d'honneur (habitants de la commune)	46 € ( 301.74 F)
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	61 € ( 400.13 F)
Réunion professionnelle	77 € ( 505.09 F)
Ventes promotionnelles	200 € ( 1311.91F)

## MÉMENTO PRATIQUE

<b>POMPIERS</b>	18 standard à St-Etienne	
<b>SAMU-URGENCES</b>	15	
<b>CENTRE HOSPITALIER FEURS</b>	Standard	04 77 27 54 54
	Urgences	04 77 27 52 00
<b>E.D.F Urgences - Dépannage</b>		04 77 27 07 20
<b>E.D.F Renseignements</b>		04 77 27 43 50
<b>SAUR France (CISE)</b>		04 77 65 40 33
<b>ÉCOLE PUBLIQUE</b>		04 77 27 83 48

### MÉDECINS DE FEURS

<b>STANDARD MÉDECIN DE GARDE</b>		04 77 27 02 02
<b>Dr Jacques MOULARD</b>		04 77 27 51 65
<b>Dr Françoise WILHEM NENOT</b>		04 77 27 00 34
<b>Dr Jean Luc BRUNET</b>		04 77 27 02 94
<b>Dr Jacques PETIT</b>		04 77 26 37 24
<b>Dr Jean Paul JURINE</b>		04 77 26 42 92
<b>Dr Sylvie FAIVRE et Dr Christine COQUELET</b>		04 77 27 04 80
<b>Dr J-Pierre SOCIAS</b>		04 77 27 05 33
<b>Dr Laure GAUTHIER LAMBERT</b>		04 77 27 05 50
<b>Dr Philippe PEYRARD et Dr Frédéric VOIRIN</b>		04 77 27 02 98

\*\*\*\*\*

<b>Monsieur le Maire</b>		04 77 27 82 80
<b>Monsieur le Premier Adjoint</b>		04 77 27 81 93
<b>MAIRIE DE PONCINS</b>	Téléphone :	04 77 27 80 09
	Fax :	04 77 27 86 94

### **HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

<b>Lundi</b>	:	<b>15 H - 18 H</b>
<b>Mardi</b>	:	<b>15 H - 18 H</b>
<b>Jeudi</b>	:	<b>15 H - 17 H</b>
<b>Vendredi</b>	:	<b>15 H - 18 H</b>

Bulletin édité par le Maire de Poncins  
Directeur de la Publication : J. Duché